

Le 4 janvier 2010

SIGNATURE DE L'ACCORD DE REPRISE DE NUTREA PAR COOPAGRI BRETAGNE ET TERRENA

L'accord de reprise des activités Alimentation et Productions Animales du Groupe Unicopa par Coopagri Bretagne et Terrena a été finalisé fin décembre 2009. Il prévoit :

- La constitution d'une nouvelle société N.N.A. (Nutréa Nutrition Animale), détenue à 55 % par Coopagri Bretagne et 45 % par Terrena. Son siège est basé à Languidic (56).
- L'association d'Eolys, de Pigalys et de la Cam 56 au projet, par des contrats commerciaux d'approvisionnement auprès du nouvel ensemble.
- La reprise des personnels, des sites de production et des fonds de commerce de Nutréa, U.C.A., Peigné, Univol ainsi que du couvoir de Cléden-Poher.

Le démarrage opérationnel de cette nouvelle société est effectif depuis le 1^{er} janvier 2010.

Par ce projet, Coopagri Bretagne et Terrena, déjà partenaires dans le domaine laitier (Laïta), affirment leur volonté de participer à la structuration d'un pôle nutrition animale solide en Bretagne. Pour Coopagri Bretagne, cette reprise a également pour objectif de garantir des débouchés durables aux céréales de ses adhérents et de ses partenaires de Caliance. Pour Terrena, ce projet s'inscrit dans la continuité des partenariats précédemment conclus avec Unicopa notamment en volaille et en porc.

Une nouvelle organisation de N.N.A. va progressivement se mettre en place dans laquelle toutes les synergies seront recherchées. L'identité, les marques et les réseaux commerciaux de N.N.A., de Coopagri Bretagne et de Terrena resteront bien distincts, afin de pérenniser la qualité de l'accompagnement technico-économique auprès des éleveurs.

Nutréa : 1,4 million de tonnes d'aliments, 8 usines et 470 salariés en CDI.

Contacts presse

Coopagri Bretagne : Hervé Talec, ☎ 02.98.25.30.90 - herve.talec@coopagri-bretagne.fr
Terrena : Christophe Couroussé ☎ 02.40.98.91.60 ccourousse@terrena.fr